

## La Compagnie Montagne d'Or s'engage auprès des Guyanais pour la poursuite de son projet

Tirant les enseignements du débat public organisé en Guyane, la Compagnie Montagne d'Or (CMO) a décidé de poursuivre son projet en y apportant des modifications d'ampleur et des améliorations significatives pour réduire au maximum les impacts sur l'environnement et maximiser les retombées économiques et sociales pour le territoire.

Concernant la gestion des risques, la CMO a adhéré, comme elle s'y était engagée, au Code international de gestion du cyanure. Ses installations feront régulièrement l'objet de contrôles de conformité par des auditeurs indépendants. Les résultats de ces études seront rendus publics.

La CMO privilégiera la production d'énergie sur le site de manière à éviter la construction d'une ligne électrique de 90 000 volts et réduire l'étendue des zones à défricher le long de la piste Paul-Isnard. La société donnera la priorité aux énergies renouvelables avec notamment un recours à l'énergie solaire permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En concertation avec les acteurs guyanais, la CMO s'engage à définir des mesures de réduction et de compensation d'impact dont le maintien d'une continuité écologique entre les deux massifs de la réserve biologique intégrale. Attachée au respect des traditions et à la préservation du patrimoine, la société est déterminée à travailler avec les autorités coutumières afin de prendre en compte les traditions et lieux de mémoire de ce territoire.

La CMO réaffirme son engagement de contribuer à la création d'un Fond de développement et de diversification de l'économie de la Guyane. Elle approfondira la réflexion sur l'ouverture du capital de la Société Minière Montagne d'Or aux collectivités du territoire et acteurs économiques français.

La CMO s'engage à mettre en place une politique de recrutement et de formation permettant d'atteindre l'objectif de 90% d'emplois locaux. Elle favorisera l'emploi des populations autochtones et garantira à tous les employés des conditions de travail exemplaires. Concernant la pérennité des emplois, la CMO s'engage à identifier et valoriser les ressources minières susceptibles de conduire à envisager une prolongation de la durée de vie au-delà des douze années prévues à ce stade.

La Compagnie Montagne d'or est convaincue de proposer un nouveau modèle de mine en Guyane qui s'inscrit dans une politique industrielle ambitieuse pour le territoire et respectueuse des hommes et de leur environnement.

Contact presse : Melissa Langlois - T. +594 (0) 694 43 07 00

[www.montagnedor.fr](http://www.montagnedor.fr)



MOGuyane

